

**Analyse sémantique d'un corpus exhaustif de décisions  
jurisprudentielles pour l'élaboration d'un modèle prédictif du risque  
judiciaire**

**Sous la direction de Stéphane MUSSARD (EA7352 CHROME-UNIMES) et la codirection  
de Jacky MONTMAIN (LGEI-IMT Mines-Alès)**

Une décision de justice est un document textuel contenant la description d'une affaire, le résultat des juges et les raisons de ce résultat. Les juristes s'en servent régulièrement comme source d'interprétation de la loi et de compréhension de l'opinion des juges. La masse disponible de décisions exige des solutions automatiques pour aider les acteurs du droit. Nous proposons d'adresser certains des défis liés à la recherche et l'analyse du volume croissant de décisions de justice en France. Les travaux de recherche concernent principalement en la définition de techniques d'extraction d'information pertinentes à partir de textes et l'organisation du corpus jurisprudentiel afin d'indexer les décisions pour faciliter l'analyse descriptive et prédictive de la jurisprudence.